INNOV' *cardio*

L'intelligence terrain au service du *collectif*

La synthèse

n°1

LA TÉLÉ EXPERTISE
EN PSYCHIATRIE

Nous remettre en question, rester attentifs aux évolutions de notre pratique médicale et penser autrement l'avenir de la profession : tels sont les principes fondateurs du nouveau plan stratégique du Syndicat National des Cardiologues.

Afin d'accompagner et soutenir les cardiologues libéraux, nous avons créé INNOV'CARDIO. Cette publication a pour ambition de partager les expériences réussies des cardiologues de terrain et de proposer des recommandations de bonnes pratiques ainsi que des outils pour vous aider à monter vos projets.

Cette synthèse a pour objet de vous permettre de découvrir les points clés de la téléexpertise cardiologique en psychiatre. Pour en savoir plus et télécharger le document complet , rendez vous sur l'espace adhérent du site internet du Syndicat.

Marc VILLACEQUE
Président du Syndicat National des Cardiologues

1 – CARDIOLOGIE ET PSYCHIATRIE : DEUX SPÉCIALITÉS À RAPPROCHER

Les patients présentant une pathologie psychiatrique, surtout dans ses formes sévères, ont une **réduction de l'espérance de vie de 15 à 30 ans** par rapport à la population générale. Parmi les facteurs responsables nous retrouvons au premier plan les **pathologies cardio-vasculaires** (infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral...). A titre d'exemple, la surmortalité d'origine cardiovasculaire des patients schizophrènes notamment est supérieure de 33 % à celle de la population générale.

Cette surmortalité est en grande partie liée à l'existence de facteurs de risque (FDR) comme le tabagisme, la sédentarité, une mauvaise hygiène alimentaire ... mais aussi aux **effets iatrogènes des traitements psychotropes**. Ainsi, plus de 30% des patients hospitalisés en milieu psychiatrique ont des anomalies électrocardiographiques significatives ; la plus fréquemment rapportée est le prolongement de l'intervalle QT, qui peut provoquer une mort subite.

Dans ce contexte, **les patients hospitalisés en établissement psychiatrique nécessitent une prise en charge en cardiologie**, aussi bien pour s'assurer de l'absence de toute contre-indication avant l'initiation de tout traitement que dans le cadre de son suivi.

LES POPULATIONS CIBLES

Patients hospitalisés au sein de l'établissement de santé mentale.

- Avant l'instauration d'un traitement psychotrope (normothymiques, neuroleptiques, APA, antidépresseurs tricycliques et IRSS) ou dans le cadre de la surveillance du traitement.
- Pour le repérage, *a priori*, des risques cardiovasculaires.

2021 - Propriété S.N.C. - EthiCare

2 – LA TÉLÉEXPERTISE : LES ÉTAPES DE LA PRISE EN CHARGE

A Besoin d'une téléexpertise auprès d'un médecin cardiologue

1 - Demande d'une téléexpertise et initialisation du dossier administratif

2 - Information et recueil du consentement du patient ou de son représentant et information sur le déroulement

3 - Réalisation de l'interrogatoire et de l'examen clinique. Prescription d'examens complémentaires (biologie, ECG, ...)

4 - Réalisation de l'ECG et préparation du dossier patient

5 - Transmission de la demande de télé-expertise et des éléments utiles du dossier patient (Données administratives et médicales)

6 - Information du Service Facturation

C Facturation du séjour et de la téléexpertise

Transmission selon le mode opératoire choisi (facturation de séjour et des actes du praticien sur le formulaire S3404 (établissement privé)

D Transmission de la lettre de liaison

Transmission de la lettre de liaison au médecin traitant et autres professionnels de Santé identifiés par le Patient. Intégration dans le DMP, le cas échéant.

B Réalisation de la téléexpertise

1 - Valide la pertinence de la téléexpertise ainsi que la qualité et l'exhaustivité des informations relatives au patient

2 - Analyse les données fournies par le médecin requérant et notamment l'ECG puis formule des recommandations de prise en charge pour ce dernier. Le cas échéant pose un diagnostic, sollicite une consultation physique ou une téléconsultation et propose un changement du plan de soins.

3 - Rédige son Compte-rendu et complète le DM.

4 - Adresse une copie du Compte-rendu de téléexpertise ainsi que les éventuelles prescriptions à l'établissement (médecin) ayant sollicité son avis.

EthiCare

2021 – Propriété S.N.C. - EthiCare

3 – LES ACTEURS TERRAIN ET LEUR RÔLE

Direction de l'Établissement

Etablissement requérant

- Met à disposition des professionnels de santé, les installations matérielles, systèmes d'information et les moyens techniques indispensables à la réalisation dans les meilleures conditions de la téléexpertise. Cf. législations et recommandations en vigueur.
- Assure le maintien et le développement des compétences des professionnels salariés de l'établissement.
- Effectue les demandes de téléexpertise sur prescription des médecins (psychiatres, anesthésistes et généraliste) de l'établissement.

Infirmier de l'établissement

Professionnel de santé formé

- Assiste le médecin de l'établissement dans le recueil de données du patient.
- Effectue le cas échéant, l'ECG du patient.
- Consolide les données patients (administrative, clinique et psycho-sociale) et prépare le dossier du patient à transmettre au médecin requis.

Médecins de l'établissement
(Médecins psychiatres, médecin anesthésiste, médecin généraliste)

Médecin requérant (demandeur)

- Identifie le besoin d'une télé-expertise (sur une conduite à tenir et / ou une thérapeutique à adapter) et précise l'attendu vis-à-vis du médecin requis
- Demande et recueille le consentement préalable du patient.
- Réalise l'interrogatoire et l'examen clinique du patient.
- Sollicite les examens complémentaires nécessaires et prépare le dossier médical du patient.

Médecin Cardiologue

Médecin requis effectuant la télé-expertise en dehors de la présence du patient

- Valide la pertinence de la télé expertise pour le patient
  - Selon contexte clinique (antécédents médicaux, traitement en cours, symptômes)
  - L'exhaustivité et la qualité des données médicales fournies.
- Analyse les données fournies par l'établissement et le médecin requérant puis établit ses observations et recommandations.
- Formalise un compte-rendu de télé expertise à l'intention du médecin requérant.

2021 - Propriété S.N.C. - EthiCare

4 – LA FACTURATION DES ACTES DE TÉLÉEXPERTISE

L'acte de téléexpertise est remboursable par l'assurance maladie depuis le 10 février 2019.

La téléexpertise est à ce jour, réservée aux patients suivants :

- Les patients en affection longue durée (ALD);
- Les patients résidant en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ou dans des structures médico-sociales;
- Les patients résidant en zones sous-denses au sens de l'article L. 1434-4 du code de la santé publique et dans lesquelles s'appliquent les aides démographiques conventionnelles;
- Les patients détenus visés aux articles L. 381-30.

NIVEAU	REMUNERATION DU CARDIOLOGUE (PAIEMENT A L'ACTE)
Téléexpertise de 1er niveau (TE1) Avis donné sur une question circonscrite sans nécessité de réaliser une étude approfondie	**12 € par téléexpertise** Dans la limite de 4 actes par an par cardiologue pour un même patient
Téléexpertise de 2d niveau (TE2) Avis en réponse à une situation médicale complète après étude approfondie	**20 € par téléexpertise** Dans la limite de 2 actes par an, par cardiologue, pour un même patient

Le choix de l'appréciation du niveau de téléexpertise facturé est laissé à la discrétion du médecin requis en fonction des critères définis dans la convention. Cependant, pour notre cas d'usage en psychiatrie, nous sommes dans la situation de téléexpertise de 1er niveau (TE1).

2021 – Propriété S.N.C. - EthiCare

5 – LA FEUILLE DE ROUTE

Afin de mettre en œuvre votre projet de téléexpertise, nous vous conseillons de suivre les étapes suivantes :

START

1 Identification du(es) établissements partenaires

- **Repérage des établissements de santé mentale sur votre territoire**
- **Présentation de la démarche au cours d'un entretien avec la direction et les médecins psychiatres notamment**

2 Accord des parties - Contractualisation

- Validation des populations cibles concernées
- **Formalisation des organisations au sein de l'établissement et du cabinet de cardiologie** (plages dédiées ou pas selon la volumétrie annoncée, Gestion des RDV, gestion des absences et des congés, circuit de facturation,)
- **Validation du dossier médical et des modalités de recueil et de transmission des données « patient »**
- **Identification et sélection de la solution de télémédecine**
- **Personnalisation et signature de la convention de télé-expertise** (Convention type disponible dans le dossier Innov'cardio)

3 Mise en œuvre opérationnelle

- **Mise en place des conditions techniques d'exercice**
  - Identification et sélection d'une plateforme et/ou d'un outil de coordination sécurisé
  - Sélection et acquisition des équipements informatiques (si besoin) et de l'ECG connecté.
  - Formation de l'infirmier D.E à la réalisation des ECG (Médecins requérants - Fournisseurs)
  - Paramétrage des systèmes d'information (CR types, plages RDV,...)
  - Définition des supports d'information patients et de recueil de son consentement
  - Réalisation d'une dizaine de patients tests
  - Mise en place du circuit de facturation
- **Réalisation d'une dizaine de tests patients en vie réelle**

4 Pilotage – Évaluation

- **Suivi de la mise en œuvre à fréquence régulière (minima 1 fois par an)**
  - Indicateurs d'activité, mesures de l'expérience
  - Recouvrement facturation, ..

2021 - Propriété S.N.C. - EthiCare

6 – LA SOLUTION DE TÉLÉMÉDECINE

Pour choisir votre solution de télémédecine, voici également les principales questions à se poser :

La première qualité d'une solution de télémédecine doit être sa simplicité de mise en œuvre pour le médecin, ces outils peuvent être gratuit les premiers mois, ou plus longtemps s'il s'agit d'une solution régionale.

LA DÉMARCHE EST À MON INITIATIVE

Existe-t-il sur mon territoire de santé, une solution de télémédecine (téléexpertise) correspondant à mes besoins ?

- Au niveau de ma région : Je me renseigne auprès du GRADeS (ARS)
- Au niveau national : je me rapproche du SNC pour identifier les solutions référencées.
- Quels sont les usages que j'envisage pour n'avoir qu'un seul outil ? (téléconsultation, télé expertise, télé assistance etc...)

Cette solution permet-elle de travailler avec des appareils connectés (Ex : ECG)?

- L'appareil sélectionné est-il interopérable avec l'application de télémédecine choisie ?
- Répond-elle aux normes et standard en vigueur sur ce type d'usage ?
- Quelles modalités de captation et de stockage des données ?

Quel est le mécanisme de facturation de l'acte en place?

- Le patient est hospitalisé
- Le patient n'est pas hospitalisé
- L'acte de téléexpertise est reconnu /acte conventionné
- L'acte de téléexpertise est intégré dans un cadre expérimental

** GRADeS : Groupement Régional d'Appui au Développement de l'e-Santé*

LA DÉMARCHE EST INITIÉE PAR L'ÉTABLISSEMENT

La solution de télémédecine a-t–elle été choisie ?

La(es) solutions proposées répondent-elles à mon besoin / à notre projet ?

- Nature de l'activité médicale et du protocole d'échanges médicaux envisagés entre les équipes
- Adaptation à l'organisation mise en place notamment en terme de modalités de gestion des RDV et de la continuité de l'activité
- Facilité d'utilisation et ergonomie de l'interface utilisateur
- Compatibilité avec mon installation informatique et mon logiciel « Métier » du cabinet
- La(es) mise(s) à niveau de mes installations (logiciels) à réaliser

Quels sont les moyens mis en place pour me protéger d'un recours?

- Archivage / extraction du dossier
- Conformité législative du dispositif et de la solution informatique (consentement, traçabilité, sécurité des accès...)

Quels sont les coûts et comment les financer ?

- Coûts d'usage / d'abonnement ?
- Financement en propre
- Quel est le modèle de facturation des services de télémédecine utilisés?

2021 – Propriété S.N.C. - EthiCare

7 – POUR EN SAVOIR PLUS

N'hésitez pas à télécharger le n°1 dans votre espace adhérent sur le site du SNC d'INNOV'CARDIO - Vous y trouverez :

- Un rappel du contexte, des enjeux de la téléexpertise en cardiologie en psychiatrie ainsi que les bonnes pratiques en vigueur;
- Le témoignage des équipes expérimentatrices;
- Ainsi que tous les outils nécessaire pour concevoir votre propre démarche.

Nous tenons à remercier

Les Drs Cyril ZAKINE et Pascal TOBAN (Clinique Saint-Gatien) ainsi que **MM. Vincent QUIOC et Béranger PRUD'HOMME et le Dr Isabelle RAMAGE (Clinique de Vontes)** qui ont accepté, pour ce premier numéro, de partager leur expérience commune sur la téléexpertise en cardiologie appliquée à la psychiatrie.

Syndicat National des Cardiologues Médecine cardiovasculaire

EthiCare

2021 - Propriété S.N.C. - EthiCare